



# InfoSARE.ca

*Le journal du Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval*

Automne 2008

Volume 1, numéro 1

## Actualités

**1 mai 2008**

*Signature officielle de la première convention collective du SARE.* Le conseil exécutif 2008-2009 et le vice-rectorat aux ressources humaines de l'Université Laval ont procédé à la ratification de la première convention collective des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'institution lavalaise. (voir photo p.2)

**7 avril 2008**

*Assemblée générale spéciale.* L'assemblée générale spéciale touchant la ratification de la première convention collective du SARE est couronnée de succès. Les quelques 70 membres présents ont voté à l'unanimité en faveur du projet de convention collective proposé par le conseil exécutif 2007-2008.

**13 mars 2008**

*Entente de principe entre le SARE et l'Université Laval.* Le comité de négociation du SARE est heureux d'annoncer qu'il est parvenu à une entente de principe avec l'Université Laval afin de ratifier une première convention collective.

**18 octobre 2007**

*Première assemblée générale du SARE.* Le conseil exécutif provisoire a tenu une première assemblée générale afin d'enterrer les statuts et les règlements et le cahier de revendications en vue de la prochaine négociation collective du SARE.

## Un été fort chargé

Le Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval est fier de vous présenter ce tout nouvel outil de communication, l'Info-SARE, permettant de tisser des liens entre l'organisation et ses membres répartis dans l'ensemble des facultés, départements et centres de recherche de l'institution. Le comité exécutif 2008-2009 a travaillé tout l'été, a mis les bouchées doubles afin de mettre en place tous les éléments permettant une prestation de services adéquate à ses membres. Depuis la signature de la première convention collective, confirmant la reconnaissance du syndicat pour les trois prochaines années, Éric, Nina, Guillaume, Pierre-Luc, Narayan et Donald s'affairent à construire les assises de l'organisation. Concrètement, leur travail s'est traduit par l'embauche d'un employé permanent qui depuis juin dernier coordonne les activités et les dossiers en collaboration avec l'ensemble des membres du comité exécutif 2008-2009. De plus, le SARE occupe depuis quelques semaines un local permanent au 4<sup>e</sup> étage de la pyramide de Sainte-Foy à deux pas du campus universitaire afin de répondre aux besoins de ses membres et d'être à proximité de la communauté universitaire étant donné la rareté de locaux disponibles dans les divers pavillons de l'université. En bref, le SARE s'est doté d'une structure forte, capable d'assurer les intérêts de ses membres. Bonne rentrée 2008-2009 !

## Adhésion électronique au SARE : simple, rapide et écologique !

Pour adhérer, et ainsi confirmer votre statut de membre «en règle» du Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement, vous devez de répondre au courriel de l'Université Laval confirmant votre contrat d'embauche comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement. Lors de la réception de ce courriel, vous n'avez qu'à répondre à l'adresse indiquée ([sare@sare.ulaval.ca](mailto:sare@sare.ulaval.ca)) et le tour est joué !

Consultez notre site Internet pour plus de détails. Vous y trouverez toutes les informations concernant la procédure d'adhésion électronique en seulement quelques clics au [www.infosare.ca](http://www.infosare.ca)! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus détails concernant la procédure électronique d'adhésion syndicale. En plus d'être simple et rapide, cette méthode est beaucoup plus écologique que la signature d'une carte syndicale traditionnelle !

## Convention collective : des gains concrets ?

Pour un meilleur aperçu des gains obtenus lors de la dernière ronde de négociation ayant menée à la signature de la toute première convention collective du SARE, nous vous invitons à consulter la couverture de l'Impact Campus. Rendez-vous au [www.impactcampus.qc.ca](http://www.impactcampus.qc.ca) !

## Pour nous rejoindre



Syndicat des auxiliaires de  
recherche et d'enseignement de  
l'Université Laval

2360 chemin Sainte-Foy, bureau 450  
Québec, Qc  
G1V 4H2  
418-380-5890  
[sare@sare.ulaval.ca](mailto:sare@sare.ulaval.ca)

## Historique du SARE

### Les débuts du SARE

À l'été 2005, plusieurs étudiantes employées et étudiants employés de l'Université Laval ont manifesté leur intérêt pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Plusieurs d'entre eux désiraient ardemment éliminer l'arbitraire patronal qui régnait dans plusieurs milieux de travail. Tous et toutes cherchaient à s'organiser collectivement pour mettre un frein à leur précarité d'emploi. La syndicalisation de plusieurs étudiantes et étudiants employés à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) au même moment laissait présager l'ampleur des avantages d'une syndicalisation à l'Université Laval. C'est à ce moment qu'une association syndicale fût créée. Sous la supervision et le leadership de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), une campagne de syndicalisation s'est mise en branle. C'est d'ailleurs grâce à une équipe chevronnée que le futur SARE a procédé à la campagne de signature de cartes syndicales rejoignant en quelques mois seulement un nombre impressionnant d'étudiants et d'étudiantes sous contrat avec l'institution lavalaise.

### En quête d'une accréditation

En juin 2006, nous avons déposé devant la Commission des relations de travail (CRT) une requête en accréditation. Après un examen attentif de cette requête, la CRT a statué que près de 43% des personnes visées par cette demande avaient manifesté le désir de se syndiquer. Cette dernière décida donc qu'un scrutin par voie postale devrait avoir lieu en octobre 2006 afin de déterminer le caractère représentatif de l'accréditation du SARE. Suite à ce vote postal, plus de 85% des auxiliaires de recherche et d'enseignement se sont prononcés en faveur de la création d'un syndicat pour les représenter. Face à cette mobilisation massive, la CRT a reconnu légalement, le 8 novembre 2006, le Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval.

### Une première convention collective

En mars 2007, le collectif pour la syndicalisation a organisé la tenue d'une assemblée générale pour élire officiellement un premier conseil exécutif. Durant l'été 2007, les membres du conseil exécutif ont travaillé à élaborer les *Statuts et règlements* du syndicat jetant ainsi les bases de ses règles internes et les bases de son action. Une équipe de négociation et un nouvel conseil exécutif a été mis en place en octobre 2007 dans le but de préparer la négociation de la première convention collective du SARE. Une dizaine de séances de négociation ont été tenues entre octobre 2007 et mars 2008. Le 13 mars 2008, le SARE annonce qu'il est parvenu à une entente de principe avec les représentants du vice-rectorat aux ressources humaines de l'Université Laval. Après un vote unanime de ratification de la part des membres présents à l'assemblée générale spéciale le 7 avril 2008, la première convention collective du SARE est entérinée le 1<sup>er</sup> mai 2008.

## Comité exécutif 2008-2009 Une équipe à la défense de vos intérêts!

### Président

Éric Duguay

[presidence@sare.ulaval.ca](mailto:presidence@sare.ulaval.ca)

### Vice-présidente

Nina Laflamme

[vicepresidence@sare.ulaval.ca](mailto:vicepresidence@sare.ulaval.ca)

### Vice-président aux relations de travail

Guillaume Talbot-Lachance

[relationsdetravail@sare.ulaval.ca](mailto:relationsdetravail@sare.ulaval.ca)

### Secrétaire

Pierre-Luc Lavertu

[secretariat@sare.ulaval.ca](mailto:secretariat@sare.ulaval.ca)

### Responsable des délégués

Donald Mughisa

[delegues@sare.ulaval.ca](mailto:delegues@sare.ulaval.ca)

### Permanent

Yann Langlais-Plante

[sare@sare.ulaval.ca](mailto:sare@sare.ulaval.ca)



- Le SARE est le deuxième syndicat universitaire francophone d'employé-e-s étudiant-e-s au Québec à obtenir une convention collective.
- Deux postes sont présentement à combler sur le conseil exécutif 2008-2009. Les postes de «trésorier» et de «responsable aux communications». Pour plus d'informations consultez notre site internet au [www.infosare.ca](http://www.infosare.ca)